

# 372

# Domaine public

**J.A. 1000 Lausanne 1**

Hebdomadaire romand  
N° 372 26 août 1976  
Treizième année

Rédacteur responsable:  
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc  
Abonnement  
pour une année: 40 francs

Administration, rédaction:  
**1002 Lausanne, case 2612**  
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1  
Tél. 021 / 22 69 10  
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro:  
Rudof Berner

## Dubied-Seveso

Grève à Dubied. On a dit l'enjeu régional de cette affaire à laquelle est suspendu l'avenir proche du Val-de-Travers dans son entier. Le problème posé par les difficultés profondes de cette entreprise (et en deuxième lieu par la grève!) appelle un parallèle avec les soubresauts de l'horlogerie : la solution économique, si elle existe, ne peut pas passer seulement par une intervention ponctuelle de sauvetage de la part des pouvoirs publics, mais elle implique à l'évidence la mise sur pied d'une politique de développement régional équilibré.

On a dit également que la multiplication de conflits tels que ceux qui agitent les usines Dubied autant à Couvet, qu'à Marin et Peseux aura des répercussions profondes sur le climat dit de « paix du travail » qui aurait été l'un des piliers de la prospérité helvétique de ces dernières décennies. Le déroulement de tels affrontements est en effet devenu presque classique (cf Matisa à Renens, notamment), qui voit s'opposer avec une violence progressive les « partenaires sociaux », ici l'Association patronale de la métallurgie (ASM) et la FTMH, avant de déborder sur le plan politique.

On a dit aussi que la crise qui secoue Dubied ne date pas d'hier. Les actions Dubied (à leur niveau le plus haut) cotées en bourse à Neuchâtel et Genève (selon les indications réunies par « L'Impartial », par ailleurs remarquable dans son travail d'information et de commentaire sur le sujet): 2250 francs en 1972 et 190 francs le 11 août dernier... Un chiffre d'affaires qui passe de 118,8 millions de francs en 1972 à 66,8 millions... Un effectif du personnel qui, d'un maximum de 2122 personnes au 1<sup>er</sup> septembre 1973, se réduit à 1413 personnes à fin juin 1976. Tous signes qui ne devaient pas tromper les spécialistes, ni les autorités politiques concernées (aide de l'Etat à travers la Banque cantonale neuchâtoise).

Mais par dessus tout, ce qui a dû frapper, dès les premiers signes de durcissement de l'attitude des travailleurs, c'est le manque total de transparence dans la gestion patronale pendant des années. Des informations données au compte-gouttes (des expertises avaient été pourtant menées à bien) alors que le sort de milliers de familles étaient en train de se jouer. Et cette attitude de mépris — probablement fondée sur une « prudence » d'hommes d'affaires soucieux de ne pas ébruiter leurs difficultés — allait se perpétuer, le plus longtemps possible, jusqu'au plus fort de la tension...

Impossible, là, de ne pas faire le lien avec la tragédie de Seveso.

En Italie, des travailleurs sont « associés » à un travail dont les risques véritables sont systématiquement cachés, tout au moins soigneusement éludés (le patron d'Hoffmann-La Roche à « Blick »: « Ce qui s'est passé me déplaît beaucoup, mais il faut hélas prendre en compte les dangers d'une entreprise chimique moderne. Et la chimie a sauvé jusque là des millions de vies humaines »). En réalité, c'est avec des milliers de vies que l'on joue.

Dans le canton de Neuchâtel, à force de taire la faillite d'une entreprise, on joue avec l'avenir de travailleurs tenus pour des pions irresponsables.

C'est le mérite d'une réflexion sur la participation d'introduire l'espoir d'un contrôle sur un patronat aussi jaloux de ses « privilèges ». On dira que, dans un cas comme dans l'autre, la participation n'aurait probablement pas suffi à éviter le malheur. Il reste en tout cas qu'au grand jour les mêmes risques n'auraient certainement été pris ni à Genève, ni à Neuchâtel.

---

**DANS CE NUMÉRO. P. 2:** Malville: c'est toujours pas fini!; **p. 3:** Assurance chômage: deuxième round — Démographie suisse: jamais vu depuis 1922; **pp. 4/5:** Sécurité sociale en Suisse: une transparence urgente et indispensable; **p. 6:** Dans les kiosques alémaniques — Le carnet de Jeanlouis Cornuz; **p. 7:** Une nouvelle de Gilbert Baechtold; **p. 8:** La balance inégale ou la Suisse à contre-bon sens.

## Malville: c'est toujours pas fini!

La lutte contre le surgénérateur de Malville (sur territoire français, à 72 kilomètres de Genève, cf DP 370) ne fait donc que commencer, même si elle a manifestement disparu de l'actualité répercutée par les moyens de communication de masse traditionnels.

Le deuxième numéro du bulletin d'information des résistants (« Super Pholix », c/o Georges David, hameau « Le Poulet », 01680 Lhuis) témoigne de larges efforts d'information entrepris dans la région concernée ; les petits groupes d'informateurs disséminés dans les villages proches du site prévu pour la future centrale semblent concentrer leurs efforts sur une mobilisation de la population agricole concernée au premier chef par le projet du gouvernement français.

### Une enquête et un moratoire

Les thèmes de l'action concertée :

1. Demander qu'une enquête soit faite sur les dangers éventuels du surgénérateur de Malville, et qu'en attendant soit décrété un moratoire.
2. Demander que l'enquête soit confiée à une commission de savants internationaux, indépendants des grandes compagnies d'électricité françaises, et à l'abri des pressions du gouvernement français.
3. Demander que l'enquête envisage les risques d'accidents, fissures, incendie, explosions, sans oublier le chantage, la bombe et les sabotages possibles en temps de paix ; mais aussi que l'enquête étudie les effets d'un simple bombardement de l'installation prévue pendant la prochaine guerre.
4. Demander que les chiffres et résultats de l'enquête soient largement publiés par la presse, afin que ce soit en connaissance de cause que les « populations heureuses et prospères de ces

provinces » choisissent de s'exposer à de tels risques, et qu'une libre consultation leur permette de s'exprimer.

Ces quatre points ont largement été popularisés à l'occasion d'une grève de la faim d'une semaine à laquelle prenait part, entre autres, Lanza del Vasto.

Les animateurs de la lutte précisent, dans les termes suivants, leur premier bilan :

« Nous le pressentions avant même l'occupation du 3 juillet, nous le comprenons mieux depuis, notre objectif n'était pas tant d'occuper physiquement ce site inhospitalier, et où il ne se passait rien, que de provoquer un bond en avant d'importance dans la prise de conscience de ce que représente Super Phoenix.

» Pratiquement tout semble y avoir contribué. A commencer par la calme détermination des opposants, et la démonstration par l'évidence qu'une société nucléaire implique l'oppression politique.

» Les résultats ? Ils sont éloquents. Dans un rayon de vingt kilomètres autour de Malville, toute la population pratiquement en vient à une opposition réfléchie, argumentée à Super Phoenix. Les inquiets prennent confiance dans la lutte, c'est-à-dire en eux, les non-concernés se réveillent, des comités se créent un peu partout sur place ».

## Assurance-chômage: deuxième round

L'aménagement du territoire et l'accord entre la Suisse et l'Association internationale de développement avaient complètement, ou presque, polarisé l'attention lors de la campagne précédant la votation du 13 juin dernier : c'est à peine si l'« arrêté concernant une nouvelle conception de l'assurance chômage » avait fait l'objet de placards publicitaires dans les journaux, c'est à peine si à ce chapitre quelques contro-

verses avaient pris corps ici ou là, c'est à peine, à dire vrai, si l'on s'était aperçu que le peuple était appelé à se prononcer sur trois objets ce week-end-là.

Et dans la foulée, au lendemain du vote, on s'était peu attardé à commenter le seul « oui » du scrutin.

C'était peut-être que chacun sentait que la véritable empoignade sur le sujet n'était pas vraiment engagée avec ce premier appel aux urnes. C'était peut-être aussi que les opposants avaient choisi de ne pas heurter l'opinion de front, la sentant très sensible, après des mois de récession, au chapitre de l'emploi en général. Quelques voix discordantes s'étaient bien fait entendre de ci de là, tels les Groupements patronaux vaudois, mais rien à l'échelle nationale. Au demeurant, les résultats du scrutin n'avaient pas manifesté, sur ce sujet comme ailleurs, l'éveil d'une véritable solidarité nationale... beaucoup s'en était fallu.

### Les attaques patronales

Aujourd'hui, place au deuxième round ! Tout juste avait-on enregistré les nouveaux taux « records » de baisse du chômage en juillet (mais il reste tout de même plus de 15 000 chômeurs enregistré officiellement !) que le patronat donnait de la voix contre les dispositions (législation d'exécution) mis au point par le Conseil fédéral selon le mandat populaire acquis le 13 juin. Les attaques ont pris corps dans la « Neue Zürcher Zeitung » du 22 juillet sous la forme d'un texte du directeur de l'Union centrale des associations patronales, Heinz Allenspach, vitupérant l'administration fédérale pour une célérité jugée hasardeuse, pour un travail considéré comme bâclé, pour une politique générale dite du fait accompli et dominée par l'arbitraire. Depuis lors, ces critiques sont reprises tous azimuts, par ces mêmes groupements que l'on soupçonnait de s'être tenus sur la réserve par pur calcul stratégique en juin dernier.

Ce qui choque, dans ce déploiement de force, ce n'est pas tellement la violence des attaques (pourquoi l'OFIAMT serait-il intouchable ?), mais l'angle d'attaque utilisé : on se garde bien d'engager le débat sur le fond ; on se borne à jeter le discrédit sur une entreprise en termes

### Les nouveaux exclus

« D'accord, vos qualifications sont bonnes ; d'accord, vos références sont bonnes ; mais vous êtes trop âgé ! » C'est la réponse qu'entendent tous les jours des dizaines, voire des centaines de chômeurs à la recherche d'un nouveau « job ». A consulter les statistiques, on s'aperçoit en effet (voir la « Weltwoche » du 11.8.1976) que la part des chômeurs de plus de cinquante ans s'accroît sans désemparer depuis quelques mois. Au point que des mesures s'imposent pour empêcher que la « relance » naissante ne soit l'occasion d'institutionnaliser en quelque sorte une nouvelle classe d'exclus, encore plus exclus que les autres : ils étaient plus de 18 % sur le total des sans emplois, fin janvier, à avoir cinquante ans et plus ; fin avril, cette proportion avait grimpé à 19,1 %.

Pour mémoire, l'état du chômage au 1<sup>er</sup> mai dernier :

En dessous de vingt ans : 1274, soit 4,9 % du total ;  
 20 à 24 ans : 5683 (22 %) ;  
 25 à 29 ans : 4490 (17,3 %) ;  
 30 à 39 ans : 5328 (20,5 %) ;  
 40 à 49 ans : 4204 (16,2 %) ;  
 50 à 59 ans : 3288 (12,7 %) ;  
 plus de 60 ans : 1671 (6,4 %).

plus ou moins vagues ; et réapparaissent comme par hasard les grands mots fétiches utilisés il y a peu, « étatisation » — arbitraire, comme de juste —, « centralisation » — abusive, bien sûr —, « administration » — tentaculaire, évidemment —.

## Démographie suisse : jamais vu depuis 1922

Depuis 1922, cela n'était pas arrivé ! De 1974 à 1975, la population résidente a diminué en Suisse... et dans des proportions appréciables : sans compter les travailleurs saisonniers (qui traditionnellement n'entrent pas en ligne de compte dans le calcul des « résidents »), c'est un déficit de 36 000 personnes qu'ont enregistré les statisticiens.

L'événement replacé dans le contexte de ces vingt-cinq dernières années ! Voici ladite population résidente (en millions) de 1950 à 1975 :

Année	Suisses	Etrangers	Total
1950	4,43	0,29	4,72
1960	4,84	0,51	5,35
1970	5,19	1,00	6,19
1974	5,27	1,09	6,36
1975	5,29	1,04	6,33

Bien sûr, on mettra d'abord ce recul sur le compte de la diminution de la population étrangère qui a en effet perdu 51 000 unités de 1974 à 1975 (1 088 000 à 1 037 000 : des naturalisations en plu grand nombre et des « changements de statut — permis saisonniers transformés en permis à l'année — n'ont rien changé à l'évolution principale). Il reste que les effectifs de la population suisse marquent eux aussi un tassement régulier depuis des années et amplifient encore le « mouvement à la baisse ». C'est dans le tableau des naissances que ce phénomène se marque le mieux ; les naissances (en milliers) ces douze dernières années :

Année	Suisses	Etrangers
1964-66	249	85
1967-69	226	89
1970-72	200	87
1973-75	173	77

On note ainsi que les naissances ont diminué très régulièrement sans qu'aucun indice ne laisse prévoir un changement de tendance. Les nais-

sances chez les étrangers se sont longtemps maintenues à un taux élevé, non pas parce que le nombre moyen des enfants par famille était plus élevé là qu'ailleurs, mais parce qu'étaient compris dans ces statistiques l'afflux de nombreux jeunes étrangers...

En définitive c'est le tableau ci-dessous tenant compte de quatre facteurs principaux qui cerne le mieux l'ampleur d'un phénomène qui pèse et pèsera encore lourdement sur notre avenir économique et social. Des chiffres qui montrent que l'on n'est pas près de « renverser la vapeur » au chapitre démographique !

### Population résidente : modifications en pour-cent 1974/1975

	Mariages	Naissances	Décès	Excédent de naissances
Suisses	— 8	— 5	— 1	— 41
Etrangers	— 22	— 13	— 5	— 14
Total	— 10	— 7	— 1	— 19

## Le filon

La grande dissipation des vacances aura peut-être compromis la régularité de votre travail quotidien de lecture des petites annonces. Vous aura ainsi échappé ce texte alléchant (paru dans la « Tribune de Genève ») que nous nous faisons un plaisir de reproduire :

« *Pouvons fonder pour vous, votre société exonéré (sic) d'impôts au Panama, pour exportation, transit., investissements. Libres d'impôts. Autres avantages. Payons comptant vos exportations vers Panama, Amérique centrale et Sud.*

*Ecrire Apartado 9817, Panama 4, R.P. »*  
 Si nous n'ajoutons pas le numéro du « chiffre », c'est pour que vous ayez tout de même un certain mérite à gagner la chance de votre vie... calvinisme oblige !

*C'était notre rubrique : faire fortune, mais c'est très simple.*

## Une transparence urgente et indispensable

*Sécurité sociale en Suisse : les données statistiques à disposition dans notre pays ne permettent ni une réelle évaluation de la situation (qui fait pourtant l'objet de controverses de plus en plus sévères) ni surtout l'établissement d'un plan qui permette de replacer dans leur véritable contexte économique et social les mesures envisagées aujourd'hui et qui conditionneront à l'avenir le développement du système. Le constat est sévère, nous le dressons dans le dernier numéro de DP<sup>1</sup>. Aujourd'hui, rassemblant les maigres données accessibles, nous nous proposons de montrer qu'elles posent des questions qu'il est difficile d'éluider.*

La récapitulation des données relatives à la sécurité sociale en Suisse de 1970 à 1974 laisse apparaître deux phénomènes importants, même s'ils sont relativement connus : d'une part un bond des dépenses qui passent de 12 milliards à 19,5 milliards; d'autre part une augmentation, massive également, des recettes qui, non compris les revenus des capitaux du troisième pilier et des « autres assurances privées », de 16,5 milliards en 1970 franchissent le cap des 29 milliards en 1974.

Plus précisément, quelques notes relatives à cette période de quatre ans (1970-1974) particulièrement significative :

— Les recettes du *premier pilier* s'élèvent de 4,3 à 9,8 milliards, les dépenses de 3,9 à 9 milliards. Proportionnellement, la part du premier pilier, tant dans les recettes que les dépenses, tend à croître. La proportion aux recettes totales de sécurité sociale passe de 26 % à 33 % (ces proportions seraient plus faibles si l'on pouvait in-

clure au total général les revenus des capitaux). Les dépenses croissent proportionnellement de 36 % à 46 %.

— Les recettes du *deuxième pilier* s'élèvent de 5,3 à 7,9 milliards. La part du deuxième pilier passe d'environ 32 % à 37 % de l'ensemble des recettes incluses et baisse de 15 % à 11 % pour les dépenses (non comprises, les primes aux assurances, autres dépenses).

— Les recettes du *troisième pilier* augmentent de 1,2 à 1,4 milliards, les dépenses passant d'environ 0,5 à 0,7 milliards. Les parts au total sont faibles.

— Les recettes des *assurances maladie et accidents* augmentent de 3,7 à 6,4 milliards, leurs dépenses de 3,3 à 5,7 milliards. La part reste de 22 % pour les recettes et diminue légèrement de 30,5 % à 29 % pour les dépenses.

— Les « *autres assurances* » enregistrent des recettes (sans produit des capitaux) passant de 2,1 à 3,6 milliards; leurs dépenses augmentent de 1,4 à 2,1 milliards. Cela représente environ 13 % des recettes; leur part des dépenses diminue de 13 % à 11 %.

### Des recettes aux dépenses

On constate que, proportionnellement, la part des dépenses du premier pilier est nettement plus élevée que la part de ses recettes (système de répartition). On note l'inverse pour le deuxième pilier (qui repose, en gros, sur le système de capitalisation), le troisième pilier, et, dans le groupe des « autres », pour les autres assurances privées. Pour ces deux derniers, les différences seraient plus manifestes encore si l'on disposait des montants des revenus des capitaux. Pour les assurances maladie et accidents, les recettes et les dépenses s'équilibrent pour les caisses reconnues par la Confédération; la différence s'enregistre chez les assurances privées (!).

Les chiffres à disposition permettent également de cerner la progression par branche (voir annexe 1). Et, pour un produit national brut qui a progressé de 56 % de 1970 à 1974, on note que :

— les recettes et dépenses du premier pilier se sont multipliées environ 2,3 fois;

— celles du deuxième pilier sont supérieures, pour les recettes d'environ la moitié, et pour les dépenses estimées, d'environ un quart;

— celles du troisième pilier augmentent d'environ un quart;

— celles des assurances maladie et accidents croissent d'environ trois quarts;

— pour les autres assurances, les recettes croissent de deux tiers, tandis que les dépenses augmentent de plus de moitié.

Aux totaux généraux, les recettes ont crû de 76 %, respectivement 82 % pour les assurances sociales et 55 % pour les assurances privées; les dépenses, elles, progressent de 83 %, respectivement 91 % et 48 %.

La différence entre recettes et dépenses de sécurité sociale se monte en 1974 à 9,5 milliards (soit un ordre de grandeur d'environ 6,5 % du PNB). Proportionnellement, les recettes et les dépenses par branches en 1974 laissent apparaître les différences suivantes :

	Recettes	Dépenses
Premier pilier	33,5	46,0
Deuxième pilier	27,2	10,7
Troisième pilier	5,0	3,5
Ass. mal. et acc.	21,9	29,0
Autres assurances	12,4	10,8
<hr/>		
Total ass. soc. sans deuxième pilier	53,7	75,0
Deuxième pilier	27,2	10,7
Total ass. privées	19,1	14,3
<hr/>		
Total général	100,0	100,0

En 1974, les recettes du premier pilier représentent, par rapport au total de la sécurité sociale 33,5 %; les dépenses font une masse de 46 % du total. Pour le deuxième pilier, les recettes sont

<sup>1</sup> Fil directeur : un exposé de Pierre Gilliland présenté devant l'assemblée de la Société suisse de statistique et d'économie politique. Cette deuxième partie est inspirée de la même source.

27,2 % du total, les dépenses 10,7 % (sans « primes » et « autres »). Les parts des assurances maladie et accidents sont respectivement de 21,9 % et 29,0 %, etc.

Entre assurances sociales et privées, les répartitions arrondies sont donc sur la base des données disponibles :

	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>
Assurances sociales		
sans deuxième pilier	54	75
Deuxième pilier	27	11
Assurances privées	19	14

Ces chiffres, peut-être ardues à la lecture, sont nécessaires à une véritable compréhension des questions posées par la sécurité sociale.

#### Par rapport au PNB

Il reste, pour avoir une idée plus précise encore du problème, à comparer les résultats obtenus avec le produit national brut qui est une bonne base de référence :

1. Les recettes. Le total estimé des recettes en matière de sécurité sociale représente en 1970 17,7 % du PNB ; la part passe à 19,2 % en 1973 et 19,9 % en 1974. C'est dire que si l'on incluait les revenus des capitaux du III<sup>e</sup> pilier et des diverses assurances privées, on dépasserait nettement un cinquième du PNB en 1974.

2. Les dépenses. Les dépenses totales représentaient 11,4 % du PNB en 1970 ; elles passaient à 13,5 % en 1974.

Une première conclusion dès lors s'impose, tirée sans ambiguïté par Pierre Gilliland : « On constate que la sécurité sociale représente des masses monétaires fort importantes dans notre société, tant pour les recettes que les dépenses. Il serait d'un intérêt et d'une nécessité évidentes de connaître l'utilisation des capitaux, et les répercussions de la redistribution monétaire par les canaux de la sécurité sociale sur les fonctions de production et de consommation, et notamment sur les emplois inférés par le système. Le

manque de connaissance en ce domaine est regrettable, sur le plan scientifique ; sur le plan politique, le manque de transparence ne semble pas admissible ».

On constate que, dans l'optique monétaire, le système de sécurité sociale est loin d'être défriché dans notre pays. Mais il est une autre approche qui mérite d'être développée et affinée dans les délais les plus brefs, celle qui prend en compte l'emploi. A tenter de faire le point, on se rend compte en effet que la masse des cotisations, des subventions et du produit des capitaux, et la masse des versements redistribués par la sécurité sociale engendrent bien d'autres phénomènes que des phénomènes strictement financiers ; rien ne sert d'affirmer comme la seule règle d'or qu'il faudrait atteindre un équilibre entre la baisse de la demande globale (qui résulte des prélèvements) et l'augmentation de la demande globale (qui découle des versements) : une telle problématique est beaucoup trop générale pour être vraiment utile.

Bien sûr, les problèmes financiers sont plus apparents, et partant plus faciles (relativement s'entend !) à mesurer ; mais ils ne devraient pas masquer d'autres enjeux sociaux essentiels. La méthode d'analyse jusqu'ici utilisée est donc radicalement en cause. Il s'agit de fixer de nouveaux objectifs aux spécialistes concernés, par exemple « connaître les modifications des fonctions de production et de consommation engendrées par la sécurité sociale », puis reconnaître leurs effets dans la composition de la population active, notamment selon la formation, la qualification ou la fonction. Pierre Gilliland souligne en tout cas l'influence exercée tant par l'amélioration du système de sécurité sociale que par l'extension des mesures d'assurance maladie ou l'introduction de l'AI sur le nombre des personnes occupées dans le canton de Vaud dans les différents secteurs sociaux. Et ce n'est qu'une retombée parmi d'autres : que dire des modifications fondamentales du comportement de consommation des personnes âgées

qu'ont entraînées les rentes AVS ? C'est en définitive vérifier sur le terrain qu'une politique de plein emploi et de bon emploi ne peut être poursuivie de manière cohérente tant que les investissements — et l'on a vu que la sécurité sociale en est un... considérable — et consommations prévisibles ou possibles ne sont pas traduits en termes de postes d'activité ».

#### Annexe 1 : Indices d'évolution des recettes et dépenses de sécurité sociale (1970 = 100)

<i>Recettes</i>	1970	1971	1972	1973	1974
Premier pilier	100	118	132	201	226
Deuxième pilier	100	105	120	128	150
Troisième pilier <sup>1</sup>	100	109	118	120	124
Ass. maladie et accidents	100	115	133	153	174
Autres <sup>1</sup>	100	116	131	159	169
<b>Total ass. sociales<sup>2</sup></b>	<b>100</b>	<b>112</b>	<b>127</b>	<b>158</b>	<b>182</b>
<b>Total ass. privées<sup>3</sup></b>	<b>100</b>	<b>114</b>	<b>127</b>	<b>146</b>	<b>155</b>
<b>Total général</b>	<b>100</b>	<b>112</b>	<b>127</b>	<b>156</b>	<b>176</b>
<i>Dépenses</i>	1970	1971	1972	1973	1974
Premier pilier	100	117	131	207	233
Deuxième pilier (rentes et capitaux)	100	106	(99)	112	126
Troisième pilier	100	105	112	117	124
Ass. maladie et accidents	100	116	135	152	175
Autres	100	115	121	135	155
<b>Total ass. sociales<sup>2</sup></b>	<b>100</b>	<b>114</b>	<b>(125)</b>	<b>167</b>	<b>191</b>
<b>Total ass. privées<sup>3</sup></b>	<b>100</b>	<b>114</b>	<b>122</b>	<b>135</b>	<b>148</b>
<b>Total général</b>	<b>100</b>	<b>114</b>	<b>(125)</b>	<b>161</b>	<b>183</b>
Produit national brut	100	113	128	143	156

<sup>1</sup> Sans produit des capitaux.

<sup>2</sup> Cf. Annuaire statistique de la Suisse, branches incluses dans les tableaux récapitulatifs.

<sup>3</sup> Sous assurances privées sont regroupés le troisième pilier, les assurances maladie et accidents privées, les autres assurances privées, et les assurances incendie (y compris les caisses publiques pour ce groupe particulier de l'assurance).

## Tu ne pollueras point

Exceptionnellement, débordons du cadre des « kiosques alémaniques » pour nous plonger dans une publication qui fait la loi dans la Suisse entière, la très respectable et indispensable « Feuille fédérale ». Le numéro 29 contient précisément des indications qui pourraient verser du baume dans le cœur de vacanciers revenus de quelque séjour sur des plages dorées, fiers à juste titre d'un bronzage parfait, mais honteusement marqués par des résidus de pétrole faisant désormais partie intégrante des littorals, même parmi les mieux fréquentés.

Les vacanciers trouveront donc à n'en pas douter matière à réconfort dans le « Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant la modification de la loi sur la navigation maritime, l'approbation de la convention sur la jaugeage des navires et la modification de la convention pour la prévention de la pollution des eaux de la mer par les hydrocarbures » : les modifications et précisions apportées à la dernière convention citée les persuaderont que rien ne saurait dorénavant échapper aux experts en matière de pollution maritime par les hydrocarbures.

### Savoir de quoi l'on parle

Témoin les définitions du premier paragraphe qui cernent les expressions en usage dans la dite convention :

— « rejet » : lorsqu'il s'agit d'hydrocarbures ou d'un mélange d'hydrocarbures, tout déversement ou fuite, quelle qu'en soit la cause » ;

— « huile diesel lourde » : l'huile diesel dont la distillation à une température n'excédant pas 340 degrés C lorsque soumise à l'épreuve de la méthode standard ASTM, D.86/59, réduit le volume de 50 pour cent au plus » ;

— « taux instantané de rejet d'hydrocarbures » : le taux de rejet des hydrocarbures en litres par

heure à tout instant divisé par la vitesse du navire en nœuds au même instant » ;

— « hydrocarbure » : le pétrole brut, le fuel-oil, l'huile diesel lourde et l'huile de graissage; en anglais, l'adjectif « oily » sera interprété en conséquence » ;

— « mélange d'hydrocarbures » : tout mélange contenant des hydrocarbures » ;

— « navires » : tous bâtiments de mer, quels qu'ils soient, y compris les engins flottants effectuant une navigation maritime soit par leurs propres moyens, soit à la remorque d'un autre navire; et « navires-citernes » : tous navires dans lesquels la plus grande partie de l'espace réservé à la cargaison est construite ou adaptée en vue du transport de liquides en vrac, et qui au moment considéré ne transportent pas d'autre cargaison que les hydrocarbures dans cette partie de l'espace réservé à la cargaison ».

### Le filet de la procédure

Voilà pour les « définitions » ! La procédure, elle non plus, ne laisse pas de place à l'improvisation... Qu'on en juge plutôt par cet extrait de l'article X : (...) « Dès réception de l'exposé des faits, le second gouvernement examinera l'affaire et pourra demander au premier de lui fournir sur la contravention alléguée des éléments de fait plus complets ou plus valables. Si le gouvernement du territoire dont relève le navire estime que la preuve est suffisante pour permettre, conformément à sa législation, des poursuites du chef de la contravention alléguée contre l'armateur ou le capitaine du navire, il fera engager celles-ci aussitôt que possible. Ce gouvernement informera dans les meilleurs délais le gouvernement du fonctionnaire qui a constaté la contravention, ainsi que l'Organisation (l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime. Réd.), de la suite donnée au rapport communiqué ».

Bref, nul doute que les pollueurs, dorénavant pris dans les mailles étroites de ces filets législatifs, ne viendront plus gâcher les ébats nautiques des aoûtistes et des juilletistes.

## Lettre d'Italie

... Et donc, je ne sais quel produit plus ou moins nocif s'est répandu dans le ciel de Milan — non, ne craignez rien : dans un faubourg populaire et surpeuplé, pas dans un quartier résidentiel — empoisonnant l'atmosphère, amenant l'évacuation forcée (non pas en toute hâte, vu que les responsables, dans un esprit de pondération auquel chacun rendra hommage, ont caché la chose aussi longtemps qu'ils ont pu) de quelques centaines d'habitants (dont les plus atteints ont pu être relogés dans des hôpitaux) — avec la menace pour les femmes atteintes de mettre au monde des enfants anormaux, sinon franchement monstrueux, ce qui a du moins l'avantage de poser le problème de l'avortement dans toute sa netteté; et pour les femmes non enceintes, ainsi que pour les hommes, enfants, vieillards, le risque « dans un mois, dans un an » de se voir atteints de cancers du foie ou de leucémies...

Et donc, la fabrique, qui produit le poison en

---

On lira, sur le sujet traité cette semaine par JeanLouis Cornuz dans son carnet daté d'Italie, l'interview du professeur genevois Marc Oltramare au journal « Le Monde », repris dans le dernier numéro de « Domaine Public », ainsi que l'article de page 1 du présent DP.

---

question — un désherbant, semble-t-il — est une filiale d'une maison suisse, laquelle ne pouvant travailler en Suisse, vu les prescriptions fédérales (qu'on ne saurait assez louer) et satisfaire à des commandes américaines (lesquels Américains paraissent s'être intéressés au produit en question pour des raisons toutes humanitaires et parce qu'il permet de désherber, de défolier des régions marécageuses plus ou moins inhospitalières, des jungles dans lesquelles les honnêtes gens courent

le risque de rencontrer non seulement des serpents, mais encore des bandits de toute espèce, guerrilleros, insoumis, membres non pas de la mafia, mais de FL divers, tupamaros, etc.) — a jeté son dévolu sur l'Italie, parce que c'est un pays accueillant (au contraire, hélas, des autres pays européens)...

Naturellement, aucun rapport avec « Une Suisse au-dessus de tout soupçon », cela va sans dire, mais cela va encore mieux en le disant.

## Western

A propos de l'Italie, cette petite histoire qu'on m'a racontée : Un pasteur « vaudois », s'apprêtant à prendre l'avion (TWA) pour se rendre à Dieu sait (on veut l'espérer) quel congrès en Suède, monte à Rome dans un autobus. Se voit arraisonner par deux gangsters, qui lui mettent

(littéralement) le couteau sur la gorge et le dépouillent de tout son avoir, montre, argent, passeport et billet d'avion ! Et se trouve empêché de se mettre à la poursuite des voleurs par la porte de l'autobus, que le conducteur referme judicieusement après que les dits ont pu descendre et prendre le large. Voilà notre homme fort marri. Qui se rend à la police, où on lui conseille de déposer non pas une plainte, mais un « avis de perte » (si par hasard — c'est peu probable, mais sait-on jamais — on retrouvait les voleurs, ça vous ferait des ennuis : confrontations, dépositions, etc. »).

Qui se rend ensuite à l'aérodrome, où il explique qu'on lui a volé son billet et a la joie de rencontrer la plus grande compréhension (« Vous êtes le quatrième, depuis ce matin ! Aucun problème ! Vous êtes le pasteur X ? Nous télégraphions à Stockholm, ils vous prendront en charge » etc.).

## UNE NOUVELLE DE GILBERT BAECHTOLD

### Le rail brisé

*A 6 heures tapant, le steward anglais entre dans ma cabine, et m'apporte sur un plateau du thé et deux biscuits. La ponctualité britannique ! Je pense à mon voisin de palier en Europe, qui à 6 heures exactement, embrassait sa femme devant l'ascenseur. Un baiser conjugal à heure fixe symbolisant le rail de la vie monotone.*

*De mon hublot, j'observe l'écume qui se forme et s'efface. Cela me rappelle un jeu de l'école enfantine : un camarade dessinait un animal au tableau noir. Un autre encerclait le dessin d'un trait de craie. Le troisième brisait ce trait d'un coup de frottoir. J'ai soudain l'envie de briser le rail monotone de mon voyage.*

*Descendu dans l'un des hôtels du port, je regarde de ma chambre s'estomper la fumée noire de mon paquebot.*

*Il me revient que, dans cette ville, réside l'un de*

*nos diplomates, célèbre pour son exactitude. On m'en a parlé au Quai d'Orsay. A 8 heures, cet ambassadeur va contempler la seule richesse de sa résidence : un haut mur où les plantes grim-pantes brodent une tapisserie. A 8 h. 30, il se fait ouvrir la portière de sa limousine noire. Il revient du bureau à midi, mange à midi et demi. Après le repas, il s'étend sur une chaise longue, face à la tapisserie murale. Il garde dans sa main son trousseau de clés, ferme les yeux, perd conscience une seconde et lâche les clefs qui résonnent sur les dalles. Notre homme alors se réveille et gagne son bureau. On m'a raconté vingt fois son histoire. J'ai envie de voir en chair et en os ce héros de l'heure exacte. Une lettre de recommandation d'un de mes amis va m'ouvrir sa porte.*

### Diplomatie et ponctualité

*11 h. 30 précises, le lendemain, je pénètre dans le jardin de sa résidence, en compagnie de l'ambassadrice. Je reconnais la tapisserie de verdure décrite à Paris. L'Ambassadeur nous rejoint à midi, et se montre fin connaisseur des problèmes*

Qui monte dans l'avion, où il se trouve l'objet de la sympathie générale : « Ah ! vous aussi ? Une chance qu'ils vous aient laissé vos habits ! Moi qui vous parle... »

### Un malheur est si vite arrivé

Quant au conducteur de l'autobus (et à l'éventuel policier), il faut le comprendre, puisque la veille peut-être, il s'est vu aborder par deux messieurs fort courtois, qui lui ont dit : « Tu t'appelles Angelo Pietranera; tu habites 134, via della Libertà; ta femme va faire ses achats au supermarché; tu as une fille de onze ans, Serafina, qui va à la scuola elementare de la Piazza del Popolo... Alors tu vas être bien gentil et collaborer — tu ne voudrais pas qu'un malheur leur arrive ? Un malheur est si vite arrivé ! »

J. C.

*de l'Asie. Dès 12 h. 30, le repas nous est servi tambour battant. A 13 h. 15, après le traditionnel alcool du pays que tous les ambassadeurs offrent à leurs compatriotes de passage, l'ambassadrice me conduit dans ma chambre, (son Excellence a insisté pour que je prenne un repos après le repas) et j'ouvre la fenêtre qui donne sur le jardin. Sous mes yeux un serviteur apporte une chaise longue où vient s'étendre l'Ambassadeur. Je vois briller les clés dans sa main. Sa tête s'affaisse sur le dossier. Il est 13 h. 20. A 13 h. 23, le trousseau tombe au sol. Le vieux diplomate pousse un râle, se retourne sur sa chaise puis reste immobile. A 13 h. 30, le serviteur s'approche, ramasse les clés d'un geste machinal, prends le pouls de son maître, et se précipite au salon.*

*Le vieillard est mort à l'heure exacte.*

*Je pense à mon voisin d'Europe — l'embrasseur matinal — mort, lui, d'un accident d'ascenseur à 6 heures zéro zéro.*

*A quoi sert — oui à quoi sert — de se créer un rail dans la vie, puisqu'il doit fatalement se briser.*

G.B.

# La balance inégale ou la Suisse à contre-bon sens

Denis de Rougemont avait eu l'idée de chercher l'origine de la définition gaulienne de l'Europe, qui s'étendait, il vous en souvient, sur la mappe-monde et par le verbe, « de l'Atlantique à l'Oural ». Il avait découvert qu'il s'agissait tout simplement de la définition de l'Europe donnée par les manuels scolaires de géographie utilisés au début du XXe siècle en France. On sait que le général avait une bonne mémoire.

Quand, par idées reçues, on enseigne de la même manière la Suisse aux Suisses, on affirme que la Suisse est un pays pauvre, ou plus exactement un pays pauvre en matières premières, mais qui a su prendre sa place sur le marché des exportations grâce au travail minutieux de ses habitants.

Cette idée reçue était illustrée par la balance des revenus, qui révélait des exportations importantes ne compensant pas toutefois les importations exigées par notre pauvreté naturelle. Alors intervenaient les revenus tirés du tourisme. C'était idyllique et confédéral : les cantons montagnards épaulaient les cantons industriels; les uns vendaient hors des frontières, les autres dans nos vallées. Ensemble, ils obtenaient une balance équilibrée... et la Suisse pauvre avait les moyens de vivre cossu.

## Juste derrière les émirats

Aujourd'hui, la Suisse est au classement international du revenu par habitant quasi première, derrière des émirats riches en pétrole et pauvres en habitants (il est vrai que le cours élevé du franc suisse renforce notre classement, l'unité de comparaison étant le dollar).

Et la balance des revenus n'est plus simplement équilibrée, mais révèle un excédent prodigieux. Près de sept milliards en 1975. Et en 1976, probablement, huit à neuf milliards.

Qu'est-ce donc qui a changé ? Désormais les exportations équilibrent à elles seules les importations. Le tourisme apporte toujours ses quelque deux milliards. Mais, s'ajoutent, phénomène nouveau par son ampleur, les cinq milliards et demi

## Le diagnostic officiel

*Dans les chiffres, la balance des revenus helvétique se résume comme suit, selon les estimations de la « commission de recherches économiques » : la Suisse a réalisé en 1975 un excédent de recettes record de 6,68 milliards de francs ; ce solde actif est de dix fois supérieur à la moyenne enregistrée au cours de ces dernières années et de treize fois au solde de 1974 (le total des recettes s'élève à 52,77 milliards de francs et celui des recettes atteint 46,09 milliards).*

*Sur le plan comptable, la « commission » précise : ce résultat est dû au chiffre d'affaires du commerce extérieur, bien que le trafic de marchandises avec l'étranger ait baissé pour la première fois depuis 1958 ; ce poste, qui est pratiquement équilibré, boucle avec une importante régression du déficit commercial traditionnel de la Suisse, qui passe de 7,58 milliards en 1974 à 0,84 milliards, grâce à des exportations, à peu près maintenues, de 33,43 milliards (— 5,4 %) et des importations, fortement réduites, de 34,27 milliards (— 20,2 %).*

*Et dans la foulée, le diagnostic officiel des experts : « Le fléchissement conjoncturel est la cause essentielle de cette diminution des dépenses, les achats de matières premières et de demi-produits à l'étranger ayant conséquemment été freinés ».*

qui représentent le rendement de la fortune suisse, ou gérée par la Suisse et placée à l'étranger.

Les associations patronales, les banquiers, la presse économique ont déclaré que ces milliards n'étaient pas le signe d'une prospérité suisse.

Simple phénomène conjoncturel, ont-ils répété. La récession fait que les Suisses consomment moins, que les industriels n'investissent pas, que la population diminue avec le reflux des étrangers; donc que nous importons moins, d'où cet exceptionnel équilibre commercial importations-exportations. Appréciation à corriger fondamentalement. Sur deux points essentiels.

S'il est vrai que les investissements ont reculé, qu'il s'agisse des constructions ou des machines, les exportations se sont maintenues, elles, à un haut niveau. A moindres frais, nous exportons presque autant, et dans ces moindres frais, il n'y a pas seulement des économies sur les frais généraux ou les investissements, il y a aussi des sacrifices imposés aux travailleurs (chômage partiel, licenciements, pressions sur les salaires). La stagnation de la consommation privée le prouve à l'évidence.

## Le vrai bénéfice

Le deuxième point, c'est que le prodigieux rendement de la fortune suisse placée à l'étranger (et encore les bénéfices réinvestis sur place ne sont-ils pas compris dans la balance des revenus !) est, lui, un véritable bénéfice, au sens classique du terme. Il révèle que la Suisse est devenue au premier chef une place financière, certainement compte tenu des proportions nationales, la première du monde. Et par habitant, la fortune suisse, la première du monde (« par habitant » ne signifie pas également répartie).

En fonction de ces données, qui ne révèlent pas un changement conjoncturel, mais structurel, la Suisse devrait adopter une politique à la mesure de ses privilèges : réformisme accéléré sur le plan intérieur, et solidarité internationale active.

Mais, présentement, elle va à contre-bon sens.

## A NOS LECTEURS

La parution de ce DP 372 marque la fin de cette série estivale de quatre numéros paraissant au rythme bi-mensuel ; dès la semaine prochaine, vous recevrez donc DP chaque semaine.